



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **9 décembre 2013**

Décision n° **B-2013-4723**

commune (s) : Bron

objet : Acquisition des lots n° 899 et 963, situés 25, rue Jules Védrines, bâtiment D ; des lots n° 714 et 814 situés 32, rue Marcel Bramet, bâtiment C et des lots n° 158 et 342 situés 11, rue Guynemer bâtiment A, dépendants d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon et appartenant à la Commune

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 2 décembre 2013

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mercredi 11 décembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Charrier, Calvel, Mmes Vullien, Pédrini, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Colin), Da Passano (pouvoir à M. Barral), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot, MM. Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Desseigne), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Besson (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Philip, Arrue, Sécheresse, Mme Peytavin, MM. Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 9 décembre 2013**Décision n° B-2013-4723**

commune (s) : Bron

objet : **Acquisition des lots n° 899 et 963, situés 25, rue Jules Védrines, bâtiment D ; des lots n° 714 et 814 situés 32, rue Marcel Bramet, bâtiment C et des lots n° 158 et 342 situés 11, rue Guynemer bâtiment A, dépendants d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon et appartenant à la Commune**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 novembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon à Bron, la Communauté urbaine de Lyon souhaite acquérir 6 lots de copropriété appartenant à la Commune, ainsi définis :

- 25, rue Jules Védrines - Bât D

. un appartement de type T4, d'une superficie de 65,27 mètres carrés, situé au rez-de-chaussée, formant le lot n° 899 avec les 333/223 840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot et une cave, portant le numéro 1 située au sous-sol formant le lot n° 963 avec les 3/223 840 des parties communes générales attachées à ce lot,

Aux termes du projet d'acte, la Commune cédera les biens en cause à la Communauté urbaine, libres de toute location ou occupation, au prix de 75 000 €, conforme à l'avis de France domaine.

- 32, rue Marcel Bramet - Bât C

. un appartement de type T4, d'une superficie de 65,27 mètres carrés, situé au rez-de-chaussée formant le lot n° 714 avec les 333/223 840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot et une cave, portant le numéro 1 située au sous-sol formant le lot n° 814 avec les 3/223 840 des parties communes générales attachées à ce lot,

Aux termes du projet d'acte, la Commune cédera les biens en cause à la Communauté urbaine, libres de toute location ou occupation, au prix de 72 000 €, conforme à l'avis de France domaine.

- 11, rue Guynemer - Bât A

. un appartement de type T4, d'une superficie de 65,07 mètres carrés, situé au rez-de-chaussée formant le lot n° 158 avec les 333/223 840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot et une cave, portant le numéro 1 située au sous-sol formant le lot n° 342 avec les 3/223 840 des parties communes générales attachées à ce lot,

Aux termes du projet d'acte, la commune cédera les biens en cause à la Communauté urbaine, libres de toute location ou occupation, au prix de 72 000 €, conforme à l'avis de France domaine.

Ces acquisitions feront l'objet d'un financement en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) sur la base d'un taux maximum autorisé ;

Vu ledit dossier ;

Vu les termes des avis de France domaine des 15 février 2013, 15 mars 2013 et 6 juin 2013, figurant en pièce jointe ;

DECIDE

1° - Approuve les acquisitions, par la Communauté urbaine de Lyon :

- pour un montant de 75 000 €, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 899 et 963 situés 25, rue Jules Védrines - bâtiment D,

- pour un montant de 72 000 €, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots 714 et 814 situés 32, rue Marcel Bramet - bâtiment C,

- pour un montant de 72 000 €, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots 158 et 342 situés 11, rue Guynemer - bâtiment A,

dans la copropriété Le Terraillon à Bron et appartenant à la Commune, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de ces acquisitions et à solliciter les subventions auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P17 - Politique de la ville, individualisée sur l'opération n° OP17O0827, le 21 juin 2005 pour un montant de 41 872 198 € en dépenses.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 2132 - fonction 824, pour un montant total de 219 000 € correspondant au prix des acquisitions et de 6 000 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 décembre 2013.